

## **Nadim Allab : “Nous subissons un drame routier”**

© D. R.



Dans cet entretien, Nadim Allab, le manager de NSB-Manager, revient sur la sensibilisation aux accidents de la route et l'évènement qu'il organise et qui coïncide avec la rentrée scolaire. Estimant que la prévention routière est l'affaire de tous, il interpelle la conscience nationale à faire preuve de diligence pour endiguer l'incivisme au volant et à juguler les causes majeures qui occasionnent des milliers de morts et de blessés sur nos routes.

**Liberté : Vous organisez le 1er septembre une journée dédiée à la prévention et à la sécurité routière en collaboration avec les acteurs majeurs qui interviennent dans ce secteur. Peut-on en savoir plus sur cette activité ?**

**Nadim Allab :** L'initiative de la campagne de sensibilisation relative à la prévention et la sécurité routière a pour origine Mir Mohamed Seghir, un député d'Oran que je tiens à remercier. C'est lui qui a donné les lignes d'orientation à cet évènement médiatique national. En effet, NSB-Consulting organise, le 1er septembre au Karting Evasion Bordj El-Kiffan, une campagne de sensibilisation incitative pour la sécurité routière intitulée Média-Kart sous le slogan "Bien conduire, bien se conduire". Des ateliers et des formations spécifiques seront donnés en présence des représentants de la société civile. Je remercie le ministre des Transports et des Travaux publics pour son intérêt majeur à cette campagne placée sous son haut patronage en collaboration avec les corps constitués (Gendarmerie et Sûreté nationales, Protection civile). Au-delà de l'évènement éducatif d'intérêt sociétal majeur par la sensibilisation aux dangers de la sécurité routière, une action caritative sera lancée au profit des enfants victimes des accidents de la route. Une course de sensibilisation symbolique des journalistes au volant d'un kart permet des simulations réelles, où ils constitueront les acteurs exclusifs dans la course, tout

ça évidemment dans un site adapté, sécurisé et un contenu pédagogique de qualité.

**L'évènement coïncide avec la rentrée scolaire. S'agit-il d'un choix ciblé sachant que les accidents de la circulation prennent de l'ampleur devant les établissements scolaires ?**

Effectivement, la date du premier septembre n'est pas choisie par hasard, car la rentrée sociale conduit des millions de concitoyens à une utilisation massive et régulière des routes. Les enfants des établissements scolaires ne sont pas à l'abri de certains chauffards qui émergent, essentiellement par le non-respect des limitations de vitesse, d'une part, et le manque de ralentisseurs devant les établissements scolaires nécessaires à la protection de nos enfants, d'autre part. J'invite les autorités locales et les élus de songer à mettre des ralentisseurs devant chaque établissement scolaire pour protéger nos enfants de ces semeurs de terreur et de mort sur les routes.

**Les journalistes ont été intégrés dans le programme de cette journée de sensibilisation en qualité d'intervenants puisqu'ils sont appelés à véhiculer les valeurs pédagogiques de la bonne conduite et du respect du code de la route. Est-ce parce que la presse parle moins de ce phénomène ?**

La participation symbolique des médias constitue un atout majeur dans une stratégie d'influence éducative ciblée car l'évolution des moyens médiatiques, notamment les réseaux sociaux, place le journaliste comme un acteur majeur dans la sensibilisation, et incontestablement leader d'opinion porteur des valeurs du civisme routier. La presse parle souvent de ce fléau, mais une diversification des moyens de sensibilisation conduit à de meilleurs résultats qu'un simple constat alarmant.

**Malgré la diminution des accidents de la route, mais aussi la baisse du nombre de morts et de victimes, l'Algérie est toujours classé parmi les pays qui sont les plus touchés par "le terrorisme routier". Pourquoi à votre avis ?**

Soyons clairs. La diminution du nombre de morts est relative car, dans l'absolu, les chiffres restent parmi les plus élevés dans le monde. Vous avez utilisé à juste titre le terme "terrorisme routier". Effectivement, ce terme est très adéquat pour décrire le drame routier que nous subissons puisque selon le bilan du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), on a enregistré en 2017 quelque 3 669 morts et 36 287 blessés et plus d'un milliard de dinars dégâts matériels. Ces bilans s'assimilent généralement à une guerre civile plus qu'à un fléau. Cette nouvelle forme de terreur endeuille continuellement nos concitoyens.

Évidemment, le facteur humain reste la cause principale, dont le moins visible est le manque de civisme routier flagrant de certains conducteurs. Le facteur technique reste essentiel au bon fonctionnement de l'engin automobile qui réside dans un contrôle récurrent. Il y a, enfin, le facteur social. Le citoyen s'est, malheureusement, habitué aux hécatombes routières et on constate un recul des valeurs humaines visible par la non-perception des dangers liés au non-respect du code. Ceci peut être considéré comme un homicide volontaire ou assimilé à un suicide certain.

**Quel est le message-phare que voudriez transmettre aux conducteurs réfractaires au code de la route et aux récidivistes ?**

Nous adressons un message essentiellement à la catégorie des jeunes largement touchée, et souhaitant des sensations fortes et montée d'adrénaline, pour éviter des conduites sportives sur la voie publique. Il est possible de s'adonner à ce genre d'activités dans des circuits adaptés et sécurisés tels que les circuits de karting. Aussi, je dis aux réfractaires et aux récidivistes au code de la route, qu'au-delà du non-respect de la loi, il faut qu'ils sachent qu'ils mettent en péril la vie d'autrui avec des retombées sociales immenses, en semant la destruction de milliers de familles, en causant aussi un nombre élevé de handicapés et d'orphelins. Cette initiative s'aligne dans un esprit pédagogique visant à sensibiliser le plus grand nombre à travers la participation des médias en premier lieu, ainsi que les représentants de la société civile et les corps constitués. J'invite enfin les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) à suivre l'initiative du député Mir Mohamed Seghir pour favoriser une socialisation et une sensibilisation aux risques de la route, au-delà du renforcement des mesures répressives.

